



CONSEIL

# Evaluer les champs électromagnétiques

Agents physiques

Champs électromagnétiques

Mesures de prévention

Hygiène du travail

CODE PRODUIT

**B1602**

## Thématique

Évaluation des champs électromagnétiques (CEM) entre 0 Hz et 6 GHz sur le lieu de travail dans le cadre de la protection des travailleurs face aux CEM (Code Bien-Être au Travail - Livre V - Facteurs d'environnement et agents physiques - Titre 7 - Champs électromagnétiques).

Exemples d'applications : transport électricité, transformateurs, moteurs électriques, procédés de chauffage/séchage/fusion ou de soudure, communications sans fil, démagnétiseurs, courants forts, diathermie, radars...

## Objectifs

Évaluer les CEM sur le lieu de travail afin de vérifier si les valeurs calculées/mesurées restent en dessous des valeurs préconisées légales.

## Programme

- Inventorisation et caractérisation des sources, en collaboration avec l'employeur et/ou le conseiller interne en prévention.
- Analyse des risques d'exposition liés à ces sources, y compris pour les éventuels travailleurs à risque.
- Définition de la carte géographique des zones de mesurage.
- Mesurage des CEM (5 Hz - 6 GHz) dans les zones définies antérieurement.
- Traitement des résultats obtenus et rédaction du rapport d'intervention.
- Présentation des résultats au CPPT à la demande de l'entreprise.

## Méthode

L'analyse se fait sur base des considérations principales suivantes :

- Normalisation sectorielle.
- Fiches techniques individuelles.
- Approximations électromagnétiques « worst case ».

### **Les mesurages CEM se font au moyen :**

- **(100 kHz . 6 GHz)** : l'appareil NBM-550 Broadband Field Meter de la marque NARDA avec enregistreur de données est destiné à mesurer les champs électriques et magnétiques des radiofréquences aux micro-ondes et est équipé par :
  - Une sonde E et une sonde H couvrant les fréquences de 100 kHz à 6 GHz.
  - Un logiciel pour le traitement informatique des données.

Les données sont enregistrées pendant une durée représentative du travail. Elles sont interprétées ultérieurement et un rapport est rédigé.

- **(0 Hz . 400 kHz)** : le SMP2 est un instrument portable mesurant les champs électriques et magnétiques basses fréquences.

## **Public**

Membres de la ligne hiérarchique, membres du comité pour la prévention et la protection au travail, service interne de prévention.